



Institut pour le droit suisse
et international de la construction
Université de Fribourg

Sur mandat de la Fondation pour
le droit suisse de la construction

MARCHÉS PUBLICS

2018

MERCREDI 20 JUIN 2018

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (AULA MAGNA)

LES THÈMES

LES GRANDES NOUVEAUTÉS, EN PARTICULIER DANS LA RÉGLEMENTATION

**LE NOUVEAU DROIT : ÉTAT DE LA SITUATION, SOLUTIONS ACQUISES ET
INFLUENCES IMMÉDIATES**

OFFRE ET CONTRAT : VÉRIFICATION, ÉPURATION, RECTIFICATION ET NÉGOCIATION

LE JUGE SAISI PAR LES MARCHÉS PUBLICS

LA JURISPRUDENCE RÉCENTE : PRÉSENTATION D'ARRÊTS CHOISIS ET DISCUSSION

Vergabetagung 18 auf Deutsch am 22. Juni 2018 in Zürich

LES THÈMES

Depuis déjà seize ans (2002), le colloque « Marchés publics » présente à ses participants les nouveautés dans ce domaine juridique et examine les questions importantes, en droit matériel comme en procédure. « Marchés publics 2018 » maintient la formule : les conférences auront lieu en plénum et permettront aux auditeurs de mettre à jour leurs connaissances, de poser les questions qui les intéressent et de participer aux débats.

Le programme du colloque sera le suivant :

PLÉNUM 1. LES GRANDES NOUVEAUTÉS, EN PARTICULIER DANS LA RÉGLEMENTATION (Zufferey)

Cette conférence sera consacrée à une mise à jour des éléments qui constituent le droit des marchés publics, en particulier les modifications intervenues en droit fédéral et en droit cantonal ainsi que les nouvelles normes des associations professionnelles ou les projets sur lesquels elles travaillent.

PLÉNUM 2. LE NOUVEAU DROIT : ÉTAT DE LA SITUATION, SOLUTIONS ACQUISES ET INFLUENCES IMMÉDIATES (Zufferey)

Voilà des années qu'on nous promet la révision du droit des marchés publics. Dans cette procédure qui se prolonge, de nombreux éléments ne sont plus contestés et amélioreront la sécurité juridique. Ils déploient leurs effets déjà aujourd'hui car la pratique et la jurisprudence les ont informellement intégrés.

PLÉNUM 3. OFFRE ET CONTRAT : VÉRIFICATION, ÉPURATION, RECTIFICATION ET NÉGOCIATION (Brahier)

Une offre déposée est intangible. Face à ce principe, la réalité a développé diverses formes juridiques pour gérer les inévitables contacts entre l'adjudicateur et les soumissionnaires. Le nouveau droit apportera des éclaircissements à leur sujet.

PLÉNUM 4. LE JUGE SAISI PAR LES MARCHÉS PUBLICS (Zimmermann/Guisan)

Si le droit des marchés publics est efficace, c'est qu'un droit de recours est ouvert à toutes les parties qui souhaitent faire valoir une atteinte à leur droit. Qui dit recours dit tribunal, procédure et donc juge. Les participants au colloque de 2018 auront l'honneur d'entendre la conférence de deux juges cantonaux versés dans les dossiers de marchés publics.

PLÉNUM 5. LA JURISPRUDENCE RÉCENTE : PRÉSENTATION D'ARRÊTS CHOISIS ET DISCUSSION

(table ronde avec des représentants des adjudicateurs, des entrepreneurs et des mandataires ; présentation et modération : Beyeler/Zufferey)

LE PROGRAMME

Le colloque se déroulera à l'Aula Magna, sur le site de Miséricorde, à l'Université de Fribourg. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre site web www.unifr.ch/ius/droitconstruction.

Horaire des trains depuis Lausanne : arrivée 09.03 h; départ : 16.26 h.

09.30	INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE	
09.35 - 10.30	PLÉNUM 1.	LES GRANDES NOUVEAUTÉS, EN PARTICULIER DANS LA RÉGLEMENTATION Zufferey
10.30 - 11.00	Pause-café	
11.00 - 11.45	PLÉNUM 2.	LE NOUVEAU DROIT : ÉTAT DE LA SITUATION, SOLUTIONS ACQUISES ET INFLUENCES IMMÉDIATES Zufferey
11.45 - 12.30	PLÉNUM 3.	OFFRE ET CONTRAT : VÉRIFICATION, ÉPURATION, RECTIFICATION ET NÉGOCIATION Brahier
12.30 - 13.30	Collation sur place	
13.30 - 14.30	PLÉNUM 4.	LE JUGE SAISI PAR LES MARCHÉS PUBLICS Zimmermann/Guisan
14.30 - 16.00 (Pause-café comprise)	PLÉNUM 5.	LA JURISPRUDENCE RÉCENTE : PRÉSENTATION D'ARRÊTS ET DISCUSSION Table ronde (présentation et modération : Beyeler/Zufferey)

LES CONFÉRENCIERS

Jean-Baptiste Zufferey, professeur à l'Université de Fribourg, président de l'Institut pour le droit suisse et international de la construction ; **Martin Beyeler**, professeur à l'Université de Fribourg ; **Jean-Michel Brahier**, docteur en droit, chargé de cours à l'Université de Fribourg, avocat à Fribourg et Lausanne ; **Isabelle Guisan**, juge à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois ; **Robert Zimmermann**, ancien juge à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois, conseil d'une étude d'avocats à Lausanne.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- PRIX DE LA JOURNÉE** Fr. 470.-. La collation de midi, les pauses-café et les documents sont inclus dans ce prix.
- INSCRIPTION** Sur le site de l'institut www.unifr.ch/ius/droitconstruction ou en cliquant sur le lien ci-dessous. Dès votre inscription, vous recevrez de notre part une confirmation ainsi qu'un bulletin de versement. Les inscriptions sont définitives et aucun remboursement n'est prévu.
- DOCUMENTS** Au début du colloque, tous les participant(e)s recevront le livre « Marchés publics 2018 » qui contiendra les textes de toutes les conférences de la journée de Fribourg, ainsi que du colloque en allemand à Zurich.
- INFORMATIONS** **Institut pour le droit suisse et international de la construction**
Av. Beauregard 13, 1700 Fribourg, Suisse
E-mail droitconstruction@unifr.ch
Web www.unifr.ch/ius/droitconstruction
Tél 026 300 81 02
Fax 026 300 96 82

INSCRIPTION

